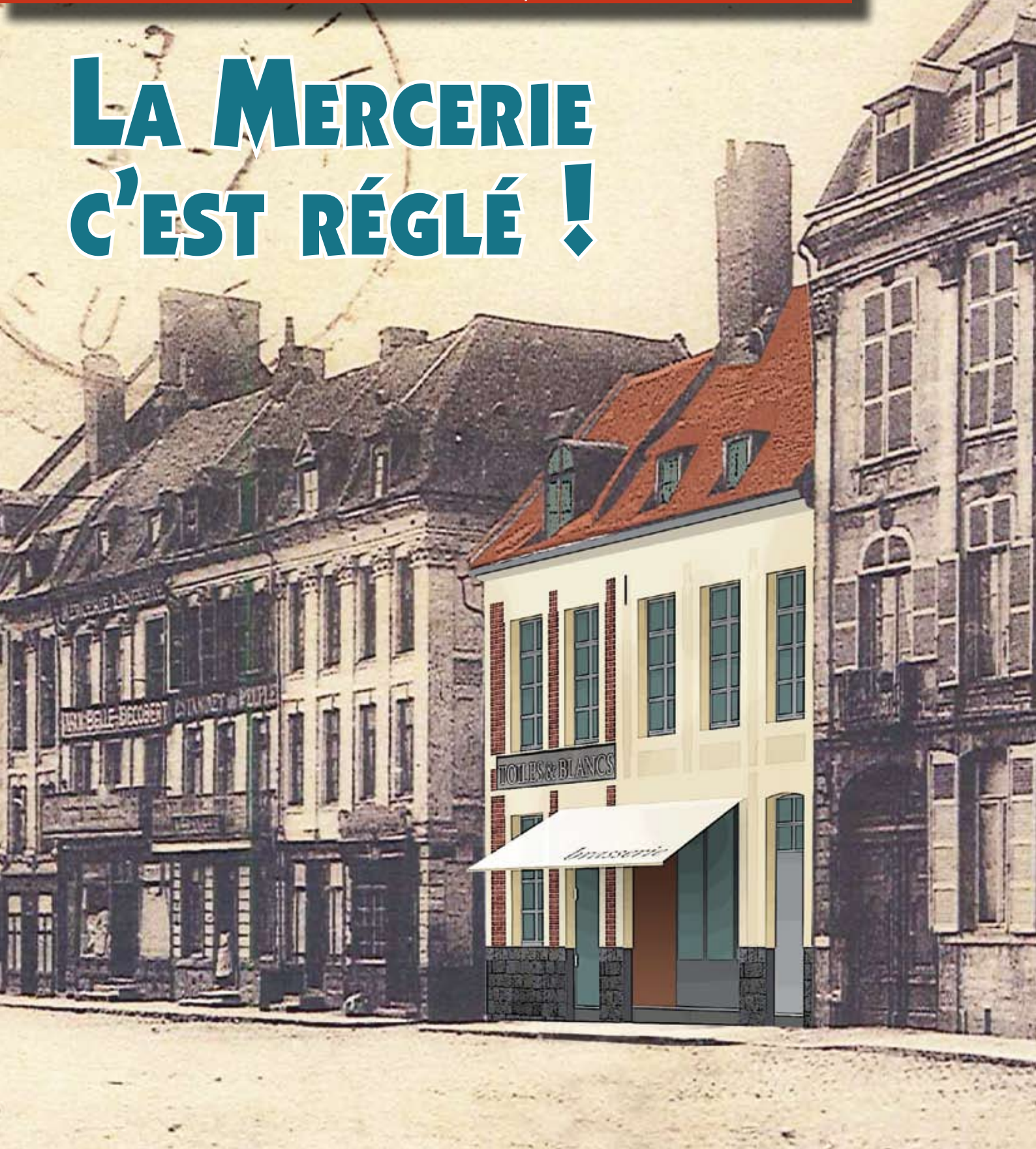


Contact[s]

L'information d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux

LA MERCERIE C'EST RÉGLÉ !



SOMMAIRE

<i>Mot du Maire</i>	p 3
<i>Accueils</i>	p 4
<i>Ça Bouge</i>	p 5
<i>Informations</i>	p 6
<i>Animations</i>	p 7
<i>Travaux</i>	p 8
<i>Ecoles</i>	p 10
<i>Réalisations</i>	p 11
<i>Culture</i>	p 12
<i>Actualités</i>	p 13
<i>Economie</i>	p 14
<i>Libre expression</i>	p 15

POUR RECEVOIR

Contact ☞

Ce numéro est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des foyers d'Aire-sur-la-Lys et ses hameaux. Les Airois qui ne l'auraient pas reçu peuvent téléphoner au 03 21 95 40 50. Il est également disponible sur le site internet de la ville : www.ville-airesurlalys.fr ou à l'accueil de la mairie.



AIRE-SUR-LA-LYS COMMUNIQUE « AUTREMENT »

Une fois de plus, à « Aire ça bouge », la municipalité a décidé de remplacer « l'Aigle » par le « Beffroi ».

Sans renier le symbole de l'aigle, le Bureau Municipal a voulu donner une image de modernité au symbole de la ville.

Ainsi, nous avons souhaité créer un nouveau logo pour communiquer, correspondant à l'image dynamique que nous voulions donner de la ville. Plus coloré, plus moderne, notre nouveau logo représente l'un de nos joyaux de notre ville « Le Beffroi ».



OFFICE CULTUREL d'Aire-sur-la-Lys, 30 ans déjà...

Un lifting s'imposait donc pour notre logo.

Au reflet d'une programmation de saison tout à fait exceptionnelle de par la diversité des spectacles proposés, toujours en recherche de qualité, ce nouveau logo, emblème de l'office culturel se devait de refléter un aspect plus avantgardiste de par sa conception et ses couleurs.

L'apparence d'une cible n'a pas échappé à certains, on en vise le centre.

Les 3 lettres OCA nous interpellent sur trois mots : OUVERTURE-CULTURE-ACTION.

Désormais orientées vers l'avenir, les flèches qui atteindront cette cible OCA seront de qualité, parfois dérangelantes, de réflexion et d'harmonie.

Renseignements :

Espace Culturel AREA

03 21 39 78 78

Contact ☞ N°10 / Décembre 2012

Directeur de la publication : Jean-Claude Dissaux

Rédaction : Mairie d'Aire-sur-la-Lys - 03 21 95 40 50

Magazine Contacts : Hôtel de ville / Grand-Place, BP 29 / 62921 Aire-sur-la-Lys cedex

Tél. 03 21 95 40 40 - Fax. 03 21 95 40 41 - email : accueil@ville-airesurlalys.fr

Site : www.ville-airesurlalys.fr

Dépôt légal : Décembre 2012 - Tirage : 4700 exemplaires.

Contact ☞ est imprimé sur papier recyclé.

Le mot du maire



Les travaux de la Salle du Manège ont débuté en octobre et sont menés à grand train, ils ont permis à des entreprises locales de trouver de l'activité et le maintien de l'emploi. Ils seront terminés pour fin novembre 2013. Leur financement est assuré pour la majeure partie par la Région, le Département, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (ADEM) de manière à peser le moins possible sur la population airoise.

Autre chantier important est la réalisation du « barreau » de la rue des Alliés qui permettra de supprimer les bouchons du « Carrefour Leroux » et donnera une entrée de ville magistrale. Ces travaux sont financés à 100% par le Département du Pas-de-Calais. La Mise en service est prévue en juin 2013. Un nouveau plan de circulation de la rue du Général Leclerc donnera une fluidité au trafic du centre ville.

De nombreux travaux de voiries sont en cours ou vont être réalisés prochainement (rue des Ecoliers, rue du Bel Air, rue du Servoir, impasse du Mardyck...)

Autres événements en 2013, c'est le début des travaux de la Z.A.C St Quentin - Moulin le Comte qui devraient commencer en milieu d'année 2013 permettant de proposer des parcelles libres de constructeur dans un environnement arboré.

Des travaux d'assainissement eaux usées ont été réalisés à St Quentin

Dans cette 10^e édition de notre Bulletin Contact, nous avons voulu mettre en valeur le dynamisme de notre commune sur des projets et des actions d'envergure ayant comme fil conducteur la maîtrise de la fiscalité et l'attractivité de notre belle Cité.

ainsi qu'un réseau d'eau pluviale rue de Blessy.

Une mise en sécurité des abords de l'école de Rincq est en cours de réalisation mais aussi à Houleron.

L'équipement informatique de l'école Ferry est terminé. En 2013, nous équiperons de la même manière l'école Primaire du Centre.

L'ancienne annexe du Lycée Vauban rénovée par nos services techniques a permis d'accueillir dans d'excellentes conditions les Ateliers d'Arts Plastiques ainsi que le Centre Socio Culturel Intergénérationnel et différentes associations.

Le contournement Sud d'Aire-sur-la Lys a été déclaré d'utilité publique et on peut espérer avoir une 1^{ère} réalisation de travaux en 2013. Ces travaux seront financés par le Département du Pas-de-Calais.

L'acquisition d'une partie des Ballastières (ex sucrerie de Lillers) par le Département du Pas-de-Calais permettra de réaliser un espace naturel remarquable apportant une attractivité supplémentaire à ce secteur très prisé des airois.

Dans le domaine économique notre zone d'activité de St Martin a vu l'arrivée d'un e-commerce de l'entreprise JEF et la vente d'une parcelle pour l'installation d'un prothésiste dentaire.

Sur la zone commerciale Carrefour, des projets semblent aussi se dessiner par l'arrivée de nouvelles enseignes.

Autre sujet qui nous tient à cœur ainsi qu'à tous les airois, celui de la Mercerie qui vient de trouver un aboutissement. Un accord vient d'être signé avec le propriétaire. L'acquisition par la commune fera disparaître cette façade délabrée et permettra d'envisager des appartements sur la partie haute et une activité commerciale au rez-de-chaussée. Le projet architectural sera

mené de concert avec l'architecte des Bâtiments de France pour redonner à la façade toute sa splendeur et une vie à la Grand-Place.

Notre ténacité a payé !

La réhabilitation de la charpente et de la couverture de la Mairie en raison de la présence du mэрule vient de débiter. Ces travaux dureront 2 ans et intégreront également la réhabilitation de toutes les façades intérieures, le changement des menuiseries et l'isolation des combles pour réduire la consommation d'énergie. Le coût des travaux s'élève à 2 500 000 € hors taxe et sera financé par la Commune, la Région, le Département et la D.R.A.C., là aussi pour peser le moins possible sur la fiscalité.

Grâce à l'action du Président du Tribunal de Grand Instance de Saint-Omer, du Procureur de la République et de la ville d'Aire-sur-la-Lys nous allons signer une convention d'un Point d'Accès aux Droits offrant des permanences à titre gratuit d'avocats, d'huissiers, de notaires qui donneront des informations à toutes les personnes confrontées à des difficultés dans des dossiers complexes de divorce, d'héritage... Ce point d'accès aux droits sera situé dans les bâtiments du C.C.A.S.

En cette fin d'année, je voudrais avoir une pensée toute particulière pour tous ceux qui souffrent tant sur le plan santé que sur le plan moral mais également aux nombreux demandeurs d'emploi et aux travailleurs pauvres. J'aimerais que 2013 apporte un changement profond à toutes ces populations en difficulté et vous pouvez compter sur mon aide et mon investissement le plus total.

A tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2013

Jean-Claude Dissaux
Maire d'Aire-sur-la-Lys
Conseiller Général

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire

LE PRÉFET EN VISITE DANS NOTRE CITÉ



La Municipalité a reçu dernièrement M. Denis ROBIN, Préfet du Pas-de-Calais accompagné de Chantal MANGUIN-DUFRAISSE, Sous-Préfète pour faire connaissance avec notre ville et découvrir nos monuments. Dans ce tour d'horizon, M. le Maire a fait le point des dossiers d'Aire-sur-la-Lys et de la Communauté de Commune du Pays d'Aire, en particulier de la friche St Jean-Baptiste (Chapelle de

l'hôpital). Le Préfet a été impressionné par la beauté des façades mais aussi du Patrimoine riche de la ville. Il a particulièrement remarqué le chantier de la salle du Manège qui est en cours de travaux et qui deviendra une salle culturelle et festive. En quittant notre ville, il s'est engagé à y revenir afin que nos guides historiens locaux lui fassent découvrir nos monuments.

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CGPA POUR LA BALUSTRADE DE NOTRE BEFFROI



Soutien de M^{me} Whitman, Présidente de la Fondation du Patrimoine

Le patrimoine bâti d'Aire-sur-la-Lys est particulièrement riche, original et exceptionnel pour une ville de 10 000 habitants. Six monuments sont classés « Monuments historiques » : le bailliage, la collégiale Saint-Pierre, la chapelle Saint-Jacques, l'église de Saint-Quentin, l'hôtel de ville et le beffroi. Depuis 2005, le beffroi est classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Tous ces monuments anciens contribuent à la renommée et à l'attrait touristique de la ville, mais ils nécessitent un entretien régulier. Depuis 1977, un muret « provisoire », particulièrement

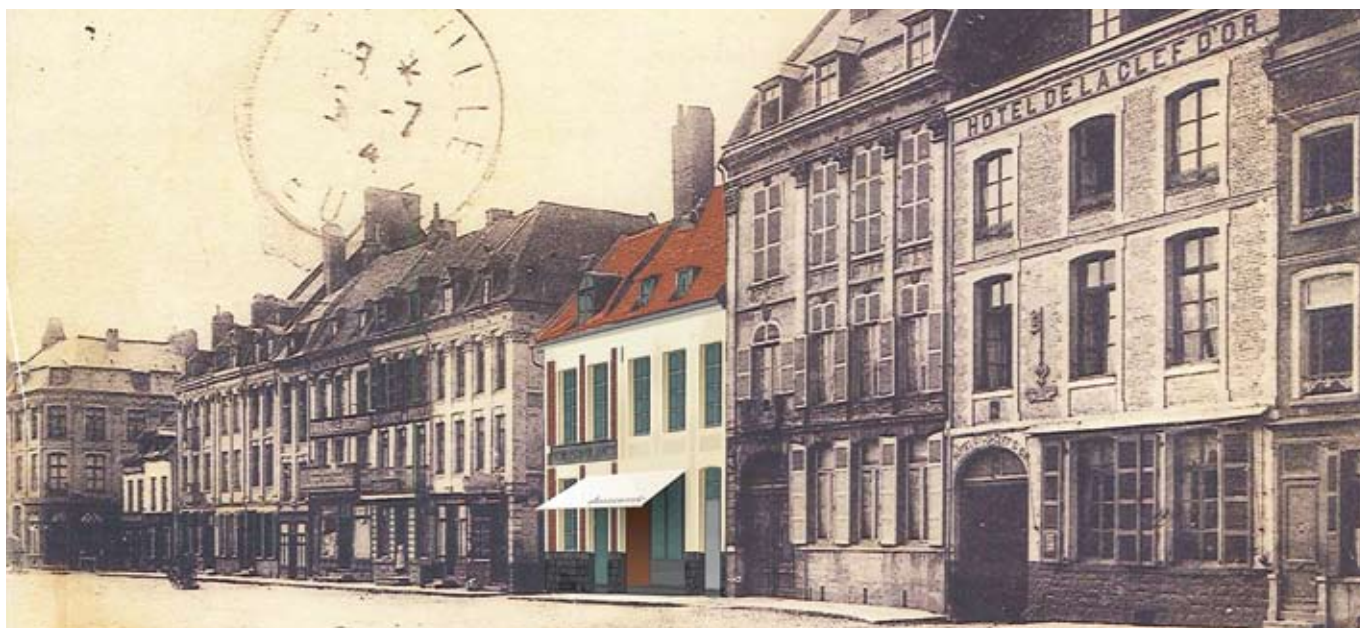
inesthétique ceinture le sommet du beffroi. Il remplace la balustrade d'origine construite en 1724, détruite dans l'incendie du 9 mars 1914 quand le dernier guetteur, Eugène Delvart, occupait encore cette fonction. En 1924, une balustrade en ciment fut posée mais les balustres sérodèrent rapidement. Aujourd'hui, le muret se lézarde et devient dangereux. Depuis deux ans, le Comité de Sauvegarde du Beffroi, la Mairie et la Fondation du Patrimoine, organisme reconnu d'utilité publique et agréé par les services fiscaux, ont lancé une campagne de collecte de fonds. Cette souscription s'adresse à tous les particuliers et aux entreprises locales et nationales. C'est dans le cadre de cette opération de restauration de la balustrade du beffroi que le lundi 26 novembre, Madame Whitman, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, présentait de nouveaux investisseurs intéressés par ce projet. Trois administrateurs et plusieurs délégués de la CGPA dont le siège central est à

Paris, sont venus en délégation pour se rendre compte du bien-fondé de leur action de mécénat. Une visite sur le terrain s'imposait. Grâce au concours de ce partenariat entre la commune d'Aire-sur-la-Lys, la Fondation du Patrimoine, les investisseurs privés et les institutions départementale et régionale, les Airois retrouveront l'élégance architecturale de leur beffroi. A nouveau, la tour de l'hôtel de ville, symbole du pouvoir laïc communal, affichera sa belle allure d'antan.



M. le Maire offre le livre du Beffroi au président de la CGPA

MERCERIE SUITE ET FIN



Depuis 2008, date de notre arrivée aux affaires de la commune, nous avons essayé de négocier à l'amiable l'acquisition de la mercerie présentant des risques de sécurité pour le domaine public et un aspect délabré de notre magnifique place. Les difficultés liées à la négociation, nous ont amenés à devoir entamer une procédure auprès du Tribunal Administratif de Lille qui n'a toujours pas été jugée à ce jour. Pour autant, nous avons toujours continué à travailler par l'intermédiaire de nos conseils respectifs avec le propriétaire pour aboutir le vendredi 5 décembre à un protocole d'accord pour l'acquisition de cet immeuble, nous permettant d'en prendre possession immédiatement. Dès et déjà, nous avons pris des contacts avec un architecte qui a travaillé sur un projet de façade mais également avec d'autres partenaires pour un projet commercial au rez-de-chaussée et des appartements à l'étage. Notre ténacité a payé. Ci-contre, vous trouverez les projets de façades qui seront soumis très rapidement aux architectes des Bâtiments de France.



Projet



Façade actuelle

TORDRE LE COU À LA RUMEUR



- la piste cyclable Aire/Wittes financée à **100% par le Département**, - le barreau de la rue des Alliés payé à **100% par le Département**, - les travaux de la salle du Manège ; **60% financés par le Département, la Région, l'A.D.E.M.** La crèche Halte-Garderie subventionnée de manière significative par la C.A.F et le Département. Chers Airois, soyez rassurés votre ville est gérée avec rigueur.

Pour concrétiser nos propos la commune vient d'être mise à l'honneur au podium des Municipalités de la Région Nord-Pas-de-Calais des villes de plus de 10000 habitants et a reçu le **10 décembre**, le diplôme attestant sa **2nde** place. Ce classement fait par l'observatoire des industries et services est basé sur les critères suivants : la capacité d'autofinancement de la commune, son endettement, sa masse salariale et son investissement. **Nous sommes très fiers de cette distinction.**

Les nombreux travaux engagés depuis le début de notre mandat sur la commune d'Aire-sur-la-Lys alimentent une certaine rumeur laissant supposer que les impôts sur Aire-sur-La-Lys augmentent fortement, cela est faux. Il est bon de rappeler que notre fiscalité a progressé de 1,7% par an sur 5 ans

couvrant à peine l'inflation voisine de 2%. L'année dernière nous n'avons pas augmenté les taux des différentes taxes. Notre volonté c'est d'abord d'aller chercher les financements auprès des partenaires pour ne pas peser sur les familles. Par exemple, - le nouveau complexe sportif régional a été payé à **100% par la Région**,



Cérémonie de remise du podium des municipalités



CENTRE SOCIO CULTUREL INTERGÉNÉRATIONNEL A UN SIÈGE DÉFINITIF



L'ancienne Annexe Vauban devient le siège du Centre Socio Culturel Intergénérationnel (C.S.C.I) créé en janvier 2012. Le Centre Socio Culturel Intergénérationnel vous accueillait à l'étage de la salle Foch depuis le début d'année. Actuellement, c'est à l'ancienne Annexe Vauban qu'il le fait pour un meilleur service dans des locaux rénovés par les services techniques de la commune. Vous y serez accueilli et vous trouverez toutes les informations concernant les activités dans un grand hall agréable

et lumineux. Entre le hall et la salle de danse, on retrouve les bureaux du Centre Socio Culturel Intergénérationnel, bureau des animateurs, des coordinateurs et du directeur. De l'autre côté du couloir, des salles d'activités. Reste à réaliser, une cuisine et une salle de restauration. Depuis le mardi 20 novembre, c'est dans cette pièce que se déroulent les ateliers cuisine, toujours les mardis matin de 9h30 à 11h30 et un mardi après-midi par mois de 14h30 à 16h30. Elle servira

également à l'accueil de loisirs, le mercredi ou pendant les vacances où nos chères petites têtes blondes pourront se restaurer mais également participer à des ateliers découvertes.

D'autres ateliers viendront compléter l'offre de services du Centre Socio Culturel Intergénérationnel pour tous les publics afin de continuer à vous proposer des activités et des services susceptibles d'améliorer votre quotidien.

Notez dès à présent la nouvelle adresse !

COORDONNÉES :

Centre Socio Culturel
Intergénérationnel
201 rue de l'Avenir (annexe Vauban),
62120 Aire sur la Lys
Téléphone : 03 21 95 51 84
Mail : csci.accueil@gmail.com
Web : <http://airesurlalys.centres-sociaux.fr>

LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES DÉMÉNAGENT !

Un peu plus de deux kilomètres et quelques années, c'est ce qu'il aura fallu aux Ateliers d'Arts Plastiques pour s'épanouir ! Terminée la pièce unique à côté de l'Espace Culturel Area où se déroulait l'ensemble des cours enfants et adultes. Terminée aussi les cours de peinture exilés, par manque de place, dans une cellule du bâtiment de l'ancien CM625. Désormais, tous les cours se déroulent en un seul et même lieu, agréable et spacieux : dans l'aile gauche de l'ancienne annexe du Lycée Vauban, rue de l'Avenir. Un bâtiment qui a été repensé en fonction des besoins inhérents aux ateliers. Après des mois de travaux réalisés par les services techniques et les artisans airois, le bâtiment a été livré et la rentrée de septembre s'est faite dans les nouveaux locaux. Dans le hall commun au Centre Socioculturel Intergénérationnel, vous retrouvez le secrétariat, ensuite les deux

portes battantes passées, le couloir donne le ton! Fuchsia, violet, jaune, orange, bleu, les portes annoncent la couleur: «à chaque activité sa salle!» De la salle dédiée aux cours enfants et ados, en passant à celle dédiée à la sculpture, vous découvrirez une salle de projection, réservée aux cours d'histoire de l'art, mais également une salle de peinture qui communique avec celle destinée aux arts

graphiques et à l'aquarelle. Les Ateliers proposent une large palette de cours et ces nouveaux locaux permettent également aux 213 élèves de partager leur travail. Petits et grands, peintres ou dessinateurs, se côtoient et échangent sur leurs passions, leurs techniques, etc

Vous pouvez les contacter au 03 21 88 24 89



LES TRAVAUX DE LA SALLE DU MANÈGE ONT COMMENCÉ...



Salle du Manège en travaux

Les travaux de réhabilitation de la salle du Manège en salle culturelle et festive ont commencé.

A ce jour après la démolition des bâtiments annexes, le corps de la salle que vous pouvez admirer actuellement

construite au début du 19^e siècle donne un aperçu de son aspect d'origine. La toiture de ce bâtiment déposée courant octobre laisse apparaître la superbe charpente et ses fermes en lamellé qui donneront à la salle, une fois terminée, une partie de son éclat.

L'entreprise V.A.T.P réalise actuellement les fondations des bâtiments à venir sur le pourtour de la salle pendant que l'entreprise CAZEAUX reprend le piquetage des joints sur les murs existants ainsi que les pierres de remplacement qui sont taillées en atelier.



Projet d'aménagement des annexes



AIRE-SUR-LA-LYS EN TRAVAUX

CHEMIN DES ECOLIERS - IMPASSE MAXENCE VANDERMESCH - IMPASSE ABEL FRUCHART - IMPASSE GUYARD DES MOULINS - IMPASSE DU BEL AIR

Les travaux de ces cinq rues débiteront courant de ce mois, si les conditions atmosphériques le permettent pour se terminer durant le premier trimestre 2013. Ils consistent au remplacement des bordures dégradées, en la remise en état des trottoirs, au rabotage de la chaussée existante et à la réalisation d'un tapis d'enrobés sur la voirie.



Impasse Maxence Vandermeerch



Chemin des écoliers

AIRE DE JEUX RÉSIDENCE BAYARD

Lors de la réunion de quartier, Monsieur le Maire avait proposé de créer une aire de jeux pour les enfants du quartier. Cela est chose faite. Depuis les vacances de la Toussaint, les enfants peuvent s'amuser dans un espace sécurisé en présence des parents sur des jeux à ressort ou un toboggan.



Résidence Bayard

RELOOKING APPARTEMENTS RUE DU BOIS



Appartements rue du Bois - Vilogia Logis 62

LES HAMEAUX AUSSI...

ASSAINISSEMENT PLUVIAL SAINT QUENTIN



habitations et ce depuis très longtemps. Par la même occasion, un accotement stabilisé a été créé pour les piétons sur cette zone.

Une deuxième phase de travaux est envisagée de façon à réaliser un cheminement piéton du carrefour de l'école jusqu'au pont de « folie »

Un busage de fossé ainsi que la création de regards-grille ont été réalisés le long de la RD 159 sur une longueur voisine de deux cents mètres. Cette opération a permis d'améliorer l'écoulement des eaux dans une zone relativement plate où les riverains étaient très inquiets lors de fortes pluies et craignaient l'inondation de leurs



SAINT QUENTIN ASSAINISSEMENT EAUX USÉES

En 2010, une première tranche de travaux d'assainissement eaux usées a été réalisée entre la rue Frammery et l'entrée du hameau. Cet automne, la conduite et les branchements individuels des riverains ont été prolongés de l'entrée du hameau aux rues de la Croisette et du Fort Mardyck.



MOULIN LE COMTE

La Société des Eaux du Nord, fermier du réseau d'eau potable de la ville a fait un recensement de l'état des conduites dites « fuyardes ». Ce relevé réalisé, un échancier a été établi et il a été décidé le renouvellement des canalisations les plus dégradées. Les travaux ont donc commencé par l'impasse du Servoir. Une

nouvelle conduite a été posée de même que les branchements des particuliers ont été remplacés. Un tapis d'enrobés sur toute la largeur de la chaussée a été mis en œuvre pour terminer l'ensemble. Ce même type d'opération sera réalisé impasse du Mardyck courant de ce mois.



AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

RINCQ



Afin de sécuriser les entrées et sorties des écoliers de l'école de Rincq, un plateau surélevé et la mise en place d'une zone « 30 » obligatoire sur ce type d'aménagement ont été créés durant les vacances de Toussaint. Les automobilistes seront contraints de ralentir par la double action conjuguée de la limitation de vitesse et de la déclivité du plateau.

HOULERON

Lors de la réunion de quartier, de nombreux riverains se sont plaints de la vitesse excessive de certains automobilistes dans la traversée du hameau.

Trois « écluses » ont été mises en place réduisant la largeur de la chaussée et donnant un sens prioritaire.



LA JUMELLE



Des problèmes de mise en œuvre, au moment de la réalisation du tapis d'enrobés de cette voirie, ont créé des désordres, qui sont mis en évidence après chaque pluie. Afin de régler ce litige, une réunion s'est tenue mi-décembre avec les élus et le Directeur de la Société EUROVIA qui a décidé de reprendre, à ses frais, les malfaçons en refaisant la couche de roulement en début d'année.

NOUVELLE ANTENNE GRETA :

La nouvelle antenne du GRETA a été inaugurée le 11 décembre à l'ancien CM 625 rue des Alliés, bâtiment Arbalète, cellule 6, Aire-sur-la-Lys.

Notre ville dispose désormais d'un lieu de formation accessible et bien situé. Les Airoises et les Airois sont accueillis sur rendez-vous pour préparer des concours, se remettre à niveau en Français, en Maths ou encore en bureautique.

Vous pouvez contacter le GRETA au 03 21 12 94 00



UN HAUT NIVEAU INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE FERRY

La Municipalité d'Aire-sur-la-Lys poursuit la modernisation de ses écoles primaires et maternelles en les dotant d'un matériel informatique « dernier cri ». Après l'école maternelle du Nouveau quai (construction neuve) et l'installation de T.B.I (tableaux blancs interactifs) dans chaque établissement et sur conseil de l'I.D.E.N (Inspection de l'Éducation Nationale), c'est au tour de l'école primaire Jules Ferry d'en être dotée en 2012. Ils bénéficieront d'un équipement complet qui permettra à chaque élève du cours préparatoire au cours moyen, de progresser dans ses apprentissages informatiques.

Au programme 2013, modernisation de l'équipement de l'école primaire du Centre



qui a déjà une salle dédiée à l'informatique mais avec treize ordinateurs fixes de 10 ans d'âge.

PORTES OUVERTES A L'ÉCOLE DE ST QUENTIN

Menacée de fermeture en fin d'année scolaire dernière, l'école du hameau de Saint-Quentin a retrouvé une certaine vigueur avec l'ouverture d'une classe unique à la rentrée de septembre. Sous l'impulsion de M^{me} Beuzelin, directrice, et l'assistance de M^{me} Degallez, la douzaine d'enfants profitent de locaux rénovés et d'un équipement pédagogique

complet tel qu'un tableau blanc interactif. Après avoir organisé une journée « portes ouvertes » qui a permis à de nombreux parents de découvrir le bon fonctionnement de l'école, la municipalité poursuit ses efforts de redynamisation en mettant à disposition des parents et des enfants un maximum de services (garderie le matin et le soir, cantine, etc.) en



espérant en récolter les fruits sous forme de réouverture prochaine d'une classe maternelle.



ECLAIRAGE PUBLIC MUTUALISATION DES MOYENS AVEC ECQUES



Jean-Claude Dissaux Maire d'Aire-sur-la-Lys et Yves Bertin Maire d'Ecques

Dans le cadre de la convention de maintenance et d'entretien des réseaux électriques d'éclairage public signée entre Monsieur Jean Claude DISSAUX Président de la Communauté de Commune du Pays d'Aire et Monsieur Yvon BERTIN Maire de la commune d'Ecques par délibération communautaire du 29 Mars 2012, la Communauté de Communes du Pays d'Aire assure, à la demande, le « relamping » et les petites interventions sur les lampes ainsi que la mise en place des illuminations de Noël sur le réseau de la commune d'Ecques d'une longueur de 16 km environ, composé de 196 points lumineux et de 19 armoires de commandes.

Il est prévu dans cette convention que le matériel reste à la charge de la Commune d'Ecques.

ILLUMINATIONS DE LA GRAND-PLACE ET MISE EN LUMIÈRE DES FAÇADES

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'éclairage de la Grand'Place sont à ce jour terminés.

L'illumination des façades par un jeu de lumière différent selon les manifestations mettra en valeur ces immeubles et la

mise en place de Kakémonos, ces petits étendards de couleur descendant le long des mâts d'éclairage, complétera l'esprit festif lors des fêtes annuelles.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Citelum.



UNE RESTITUTION DU PLAN RELIEF DE 1745

Dernièrement, Yves LE MANER, représentant de la Région, Directeur du projet à la mission histoire, mémoire et commémorations a organisé une réunion de travail avec INGEO, Cabinet d'Etude, Mr le Maire, Max POLONOVSKI, Directeur du Musée des Plans Reliefs aux Invalides et son adjointe M^{me} WARMOS afin d'examiner la faisabilité d'exécution de la copie du plan relief datant de 1745. Celle-ci fut suivie d'une visite sur le site où ce plan relief est prévu d'y être exposé. Nos deux historiens M^r Aubert et Fournier furent présents afin de dévoiler tous les secrets de la Chapelle Baudelle et



Photo G.Aubert - Plan en relief de la ville d'Aire, 1745 - Casernes du canon et de l'arbalète, rue des Tanneurs.

l'explication d'y implanter la restitution du plan relief .

La matinée s'est terminée par une conférence de Presse.

La conclusion de Mr Polonovski fut que le projet de la Municipalité est merveilleux .

Il va permettre de faire connaître l'histoire

de la ville, c'est un objet exceptionnel qui rapprochera la population de son patrimoine.

Prochaine étape : Compte rendu de l'Etude d'INGEO pour ensuite exécution de la restitution du plan relief.



M. le Maire avec M. POLONOVSKI Directeur du Musée des Plans Reliefs aux Invalides et son adjointe M^{me} WARMOS

UNE OUVERTURE DU FESTIVAL « CONTREPOINTS » HAUTE EN COULEUR



À la mi-septembre, la Collégiale Saint-Pierre et la Chapelle Saint-Jacques se sont parées de leurs plus beaux atours pour l'ouverture officielle du festival d'orgues « Contrepoints » organisé chaque année par le Conseil Général à travers le département du Pas-de-Calais.

La soirée inaugurale du vendredi soir fut particulièrement réussie: Avec l'orchestre National de Lille et l'organiste soliste Virgile Monin, la musique contemporaine américaine a investi la collégiale, mise en valeur par une colorisation exceptionnelle bleue, verte et rouge, changeante au fil de la scène. Quatre grands écrans installés de part et d'autre de la nef ont permis au nombreux public présent (plus de 500 personnes) d'apprécier la virtuosité du soliste qui jouait derrière l'orgue.

En présence de M. Dupilet, Président du Département, M. Dissaux, Maire, s'est félicité de cette réussite et envisage déjà de reconduire l'an prochain une telle manifestation.



CONTOURNEMENT D'AIRE-SUR-LA-LYS

GIRATOIRE RD 943 - RUE DES ALLIÉS ET BARREAU

**FINANCÉ À 100% PAR
LE DÉPARTEMENT**

Les travaux en cours depuis le mois d'août financés en totalité par le Conseil Général du Pas-de-Calais ont permis de réaliser le giratoire situé sur la RD 943 ainsi que la réalisation de deux voies de six mètres séparées par un espace de quatorze mètres en terre végétale.

L'aménagement de la rue des Alliés qui nécessitera une route barrée pendant environ un mois sera réalisé au printemps 2013 au vu des conditions météorologiques actuelles. Néanmoins le chantier ne s'arrête pas pour autant, la démolition du blockhaus et la création du parking sur cette emprise continuent. L'ensemble des travaux devrait être terminé pour la fin avril 2013.

Cette liaison est un maillon du contournement d'Aire-sur-la-Lys engagé par le Département du Pas-de-Calais pour permettre le report du trafic des poids lourds à l'extérieur de l'agglomération.



CONTOURNEMENT SUD D'AIRE-SUR-LA-LYS

Le contournement sud d'Aire-sur-la-Lys a été déclaré d'utilité publique. Le Département du Pas-de-Calais a lancé

une étude du parcellaire agricole avec l'installation d'une commission qui s'est tenue le 7 décembre. Les travaux sur la

RD 943 pourront être engagés au cours du second semestre 2013 au niveau du giratoire après la station Inglard.



AIRE-SUR-LA-LYS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'ABORD

Malgré un contexte économique compliqué, Aire sur la Lys profite des efforts d'entrepreneurs et de commerçants qui innovent. En effet, le parc d'activités de Saint Martin se voit agrandi d'une enseigne spécialisée dans le e-commerce « Jef Chaussures ». Ce dernier désire développer de manière importante la vente de produits sur internet (soit 30% de son

chiffre d'affaire actuel) qui amènerait cette entreprise à une cinquantaine de salariés. Un laboratoire de prothèse dentaire verra également le jour avec la création de 6 emplois à long terme.

La zone commerciale du Val de Lys s'est vue accueillir en début d'année le magasin KISSLY et prochainement l'enseigne MIM, tous deux magasins de prêt à porter



féminin. Courant 2013, une nouvelle enseigne verra le jour avec la création de 15 à 18 postes. Enfin, n'oublions pas non plus nos commerçants de centre ville qui ont créé ou repris des commerces qui nous régaleront et nous offriront des produits artisanaux et régionaux.

Et oui « ça bouge encore à Aire ». Nous leur souhaitons à tous de bonnes affaires et de bonnes fêtes de fin d'année.

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN DES AIROIS TÉMOIGNENT

M. Miloud Belkenadil

« J'étais à la recherche d'un emploi depuis huit mois, et par la mairie d'Aire-sur-la-Lys, j'ai bénéficié d'un emploi par le biais d'une clause d'insertion sociale à V.A.T.P dans le cadre des travaux de la Salle du Manège ».



M^{me} Elisabeth Ducrot

« Je suis actuellement en formation de monitrice éducatrice et je vis seule avec ma fille de 10 ans. Je suis venue en permanence en mairie, où j'ai été écoutée et aidée. J'ai fait une demande de logement où j'ai eu de suite l'opportunité de visiter un logement correspondant à mon souhait. J'ai également été orientée pour faire une demande de Fonds de solidarité pour le logement (F.S.L) au point d'accueil Maisons de Département Solidarité (M.D.S) ».



M^{me} Nathalie Verdin

« J'étais à la recherche d'un emploi, je suis allée à la mairie pour demander de l'aide puis grâce à la Municipalité, j'ai obtenu un contrat de 2 ans au Tennis-club. Après une très courte durée de chômage, la Municipalité m'a soutenu dans mes démarches de recherche d'emploi et je suis actuellement en contrat au lycée Vauban. Lorsque j'ai connu des moments difficiles, la Municipalité a toujours été à mon écoute et m'a toujours aidé. Je leurs dis « un grand merci ».





Nous sommes ambitieux pour notre cité, mais pas à n'importe quel prix ! Nous avons le devoir de rester vigilants concernant les investissements effectués dans notre commune.

Bien que certains projets soient pris en charge, en totalité, ou en partie par le Conseil Général, le Conseil Régional ou tout autre organisme, ces investissements resteront, en grande partie, à la charge des Airois, par le biais des impôts locaux, départementaux ou régionaux.

Aussi, nous pensons que les infrastructures doivent être adaptées à l'économie de notre

ville, qu'elles répondent aux besoins de la population, car il n'est pas raisonnable de faire supporter à la collectivité, des investissements trop lourds.

Notre société souffre de ces projets démesurés !

Ces faits expliquent nos interrogations formulées lors des conseils municipaux. Notre priorité reste située au niveau du développement économique d'Aire-sur-la-Lys, ainsi que de celui des communes environnantes.

Nous souhaitons qu'une politique de développement économique soit clairement entreprise, afin de faire diminuer le chômage, qui entraîne une partie de notre population vers de grandes difficultés, notamment nos jeunes.

Il nous faut attirer l'emploi dans notre ville ! Complémentairement, à des projets d'embellissements, qui doivent rester

raisonnables, il nous faut aller chercher l'activité économique.

D'autres communes voisines réussissent leur développement économique et commercial ! Pour gagner ces combats, il nous faut être volontaire, dynamique et imaginaire !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une année 2013, pleine de santé, de bonheur, de joies et de satisfactions.

*Les élus municipaux
d' « Aire, souffle d'avenir »*

*Odile Cousin
André Delpouve
Marie-France Duriez
Gilles Fievet*

« LES CHIFFRES PARLENT À EUX SEULS »

Christine Catty - liste Aire Autrement

SOURCE INSEE DU 3^E TRIMESTRE 2011

« PRÈS DE 70% DES COMMUNES ONT CONNU UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE L'EMPLOI ; LA CROISSANCE LA PLUS IMPORTANTE EST À L'ACTIF D'AIRE-SUR-LA-LYS AVEC UN SOLDE DE 500 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES. »



Désirs d'Aire

Désir d'Aire a la volonté de formuler des propositions et faire prendre conscience des enjeux futurs.

Aménager les paysages en concertation avec le monde agricole.

La dixième proposition de notre programme était « Aménager les paysages en concertation avec le monde agricole. ». Depuis plus de 30 ans notre environnement rural s'est modifié pour des raisons industrielles, des raisons d'urbanisation. Cela ne date pas de maintenant mais il y a peu de routes où il n'y a pas de construction. L'essaimage urbain (mitage) est un phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes. 1967 création du P.O.S., remplacé par le P.L.U. (Pan Local d'Urbanisme) dans les années 2000. Nous n'avons pas été assez vigilants à l'implantation de ces habitations et cela a amené des coûts supplémentaires à la collectivité : entretien des voies, du réseau, de la défense incendie, de la sécurité

routièr... Où la périurbanisation s'installe, la richesse et l'endémisme des espèces diminuent à mesure que la couverture urbaine augmente, menaçant la biodiversité, pour 1 m² utilisé, 22 m² sont altérés : les structures et les fonctions écologiques. La SAFER a tiré le signal d'alarme en 2004 dans son livre blanc.

Que pouvons-nous faire maintenant ?

Implanter des éco-quartiers :

La municipalité travaille à l'implantation d'éco-quartiers cela était aussi un de nos projets. Cela permettra de concentrer sur une zone les services mais aussi de gérer efficacement les coûts, tout en impliquant les habitants aux développements durables.

Lancer une réflexion sur l'évolution des ressources vertes :

Avec l'aide des jardiniers municipaux, des pêcheurs, des chasseurs, des randonneurs et des agriculteurs lancer une réflexion sur la gestion différenciée des espaces ouverts, boisés et lacustres : diversifier les végétaux, diminuer les traitements phytosanitaires, planter des espèces régionales, créer des

réseaux verts, améliorer le cadre de vie tout en gardant les zones naturelles.

Aménager le paysage rural avec le monde agricole :

La démarche paysagère s'appuie sur la méthode des savoirs et des regards croisés pour :

Identifier les différents territoires, définir les principes d'aménagement de chaque zone, maintenir les exigences de qualité, susciter des prises d'initiatives et valoriser le travail effectué.

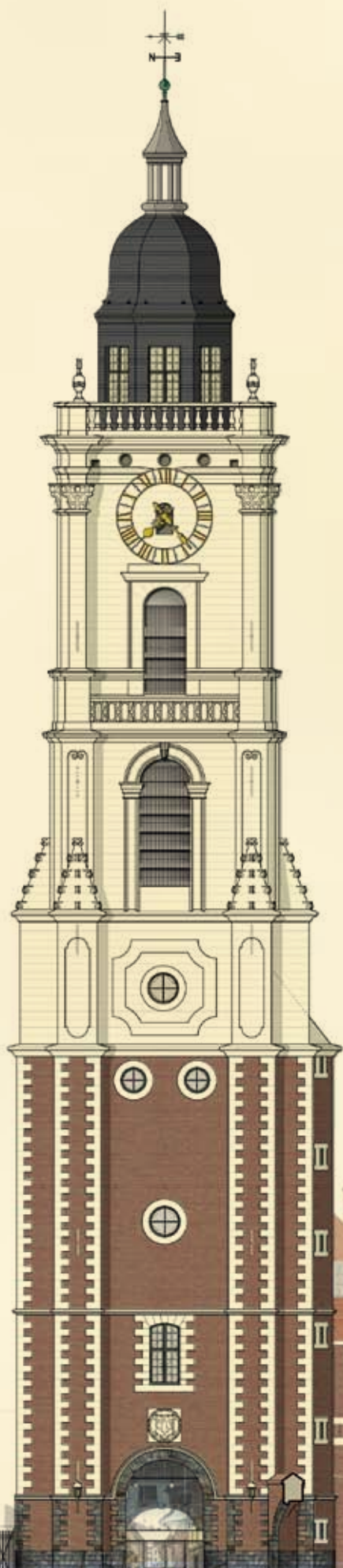
Le paysage est un bien collectif que chacun contribue à fabriquer, parfois sans s'en rendre compte. Laissons une nature « naturelle » aux générations futures.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes et que l'année prochaine vous apporte des satisfactions dans tous les domaines.

*Françoise Hubert
Yves Ballanfat*

NOTRE BEFFROI

UN NOUVEL HABIT



UN MÉCÉNAT QUI AVANCE ♦♦♦